

C'est lui qui a signé le catalogue en question. Le commissaire romain étoit un certain *Rinaldo Santolini*, assez pauvre homme, mais qui aura eu de bons souffleurs.

V \* \* \*

ÉPITRE sur la vraie liberté, par M. FLINES avocat,  
à AMSTERDAM chez, P. J. UYLENBROEK.

M. Flines a cru que les vers étoient plus propres que la prose à graver dans l'esprit les principes, les sentences, les maximes etc. C'est en effet généralement reconnu. Les principes de M. F. sur la vraie liberté sont trop bons pour ne pas mériter d'être répandus de toute manière. Après avoir parlé de l'homme dans l'état sauvage, il dit :

..... Adoptant la liberté civile,  
Il jouit d'un état plus calme et plus tranquille,  
Qui, réglant ses devoirs, loin d'usurper ses droits,  
Le rend libre en effet, quoique esclave des lois,  
De la société lui fait goûter les charmes,  
Lui fait de l'anarchie éviter les alarmes,  
Mépriser la fierté de ses suppôts affreux,  
Et déjouer enfin leurs projets ténébreux.  
Mais que peut lui servir la liberté civile,  
Si l'état avili, baissant son front docile,  
Doit d'une peuple étranger suivre la volonté,